

# COMMUNAUTE DE COMMUNES ENTRE SOMME ET LOIRE

## Compte rendu du Conseil Communautaire du Vendredi 25 avril 2014 à 20h00

### Présents :

- M. Didier CENARD Président, Mme Edith GUEUGNEAU, M. Thomas JOLY, Mme Sylvie GOURY, M. Jean-Paul DRAPIER, Mme Yvette PACOT, **délégués titulaires de BOURBON LANCY,**
- M. Jean-Pierre RAULO, **délégué titulaire de CRESSY SUR SOMME,**
- MM. Georges ROUSSELET, Robert MAUPAS, Mme Marie-Claude LAMBERT **délégués titulaires de CRONAT,**
- Mme Edith PERRAUDIN, **déléguée titulaire de CUZY**
- M. Maurice BOURRACHOT, **délégué titulaire de GILLY SUR LOIRE,**
- M. Guillaume PAQUIER, Mmes Claudette GRIVIAUD, Nathalie TALPIN **délégués titulaires de GRURY,**
- M. Serge NIVOT, Mmes Elisabeth KULIK, Bernadette BOULOT **délégués titulaires d'ISSY L'EVEQUE**
- Mme Chantal DAGOUNEAU, **déléguée titulaire de LESME**
- M. Bernard MORLET, **délégué titulaire de MALTAT**
- M. Bruno POUCHELET **délégué titulaire de MARLY SOUS ISSY**
- M. Patrick MOUSSERIN, **délégué titulaire de MONT**
- M. Bernard DUFRAIGNE, **délégué titulaire de MONTMORT**
- M. Michel LACROIX, **délégué titulaire de PERRIGNY SUR LOIRE**
- M Jean DELIZE, **délégué titulaire de SAINT AUBIN SUR LOIRE**
- Mme Corinne BIDOLLET, **déléguée titulaire de STE RADEGONDE**
- M Patrick LHUILIER, Mme Paulette LALOI-DEHOUX **délégués titulaires de VITRY SUR LOIRE**

Secrétaire de séance : M. Jean-Pierre RAULO

### Délégués ayant donné pouvoir :

- Mme Annie DUCROIZET pouvoir à Mme Sylvie GOURY
- M. Jean-Paul GAUTHIER pouvoir à M. Jean-Paul DRAPIER
- Mme Murielle HUCHET pouvoir à M. Thomas JOLY
- M. Guy RAYMOND pouvoir à Mme Edith GUEUGNEAU
- M. Gérard LAVIDIERE pouvoir à M. Maurice BOURRACHOT
- Mme Jacqueline TAILLON pouvoir à M. Jean DELIZE

### Absents excusés :

- M. Guy LAVOCAT
- Mme Alice GUEUGNAUD

### Absents :

- M. Patrick MARCAUD
- Mme Isabelle TSAO

\*\*\*\*\*

## **I. Validation du compte rendu de la séance du 14 avril 2014**

⇒ Le Conseil Communautaire, après délibération et à l'unanimité des membres présents, **APPROUVE** le compte rendu de la séance du 14/04/2014.

## **II. Ajout de 4 points supplémentaires**

- 1. Subventions du budget principal vers les budgets annexes ou à autonomie financière**
- 2. Réforme des biens**
- 3. Désignation des membres aux différentes commissions**
- 4. Encart publicitaire livret hôpital**

⇒ Le Conseil Communautaire, à l'unanimité des membres présents, **ACCEPTE** l'ajout des points supplémentaires à l'ordre du jour.

## **III. Vote des taux impôts 2014**

Le Président informe le conseil communautaire que les taux proposés sont ceux présentés lors du débat d'orientation budgétaire.

M. Drapier rappelle la raison de voter contre cette proposition. Il rappelle que les transferts de charges à la Communauté de Communes ont été faits en connaissance de cause. Il déplore que cette augmentation des taux intervienne après les élections ainsi que les nombreux reproches qui sont formulés à l'égard de Bourbon Lancy. Il rappelle que Bourbon Lancy porte des infrastructures à vocations intercommunales et financées par la ville de Bourbon Lancy, ce qui explique que le budget de Bourbon Lancy soit supérieur à ceux des autres communes. Il précise que l'enjeu du Très Haut Débit est engagé collectivement et qu'il faudra trouver des financements par la suite. M. Drapier témoigne son ambition pour la Communauté de Communes et rappelle qu'il convient de travailler en amont des transferts de compétences.

M. Cénard précise qu'il ne formule pas de reproches pour Bourbon Lancy mais seulement l'énumération d'éléments factuels. L'augmentation des impôts sans augmentation de compétences de la Communauté de Communes est un faux procès, la Communauté de Communes ayant fortement gagné en compétences nouvelles et les compétences existantes subissant des augmentations de charge, comme par exemple la semaine à 4,5 jours. Une marge financière est nécessaire pour permettre à la Communauté d'avancer. M. Cénard rappelle que la dotation générale de fonctionnement est de 250€/habitant pour Bourbon Lancy et de seulement 13€/habitant pour la Communauté de Communes. Il termine en précisant que des solutions doivent être identifiées.

Compte tenu de ces éléments,  
le Conseil Communautaire,  
Après délibération des membres présents moins 3 oppositions,

**FIXE** les taux des taxes directes locales comme suit :

Taxe d'habitation	2.51
Taxe foncière bâtie	2.05
Taxe foncière non bâtie	5.78
CFE	2.09

#### **IV. Vote du taux TEOM 2014**

Le Président présente ensuite au Conseil la notification des bases de la TEOM telle qu'indiquée lors de la commission générale et lors du débat d'orientation budgétaire. Il propose, une augmentation de 4% pour 2014.

Il informe également le Conseil Communautaire, que la loi prévoit, dans le cadre d'une fusion, qu'il est possible de maintenir les deux systèmes TEOM et REOM pendant une durée maximale de 5 ans après la fusion.

Le Président propose pour l'année 2014 que le Canton de Bourbon-Lancy soit maintenu à la TEOM et le Canton d'Issy l'Evêque soit maintenu à la REOM.

Compte tenu de ces éléments,  
le Conseil Communautaire,  
Après délibération et à l'unanimité des membres présents,

DECIDE d'augmenter les taux de TEOM de 4%.

VALIDE que le canton de Bourbon-Lancy restera à la TEOM et que le Canton d'Issy l'Evêque restera à la REOM.

FIXE le taux de TEOM sur la zone 1 (Bourbon-Lancy) à 11.48% et sur la zone 2 (écarts de Bourbon-Lancy et autres communes) à 9.18%.

Le produit attendu s'élève à 729 928 €

#### **V. Vote montants REOM 2014**

Le Président propose d'augmenter la REOM qui s'applique au canton d'Issy l'Evêque de 10% tel que validé en débat d'orientation budgétaire.

Il rappelle également au Conseil Communautaire la délibération prise le même jour actant le maintien du Canton de Bourbon-Lancy en TEOM et le Canton d'Issy l'Evêque en REOM.

Il présente ensuite au Conseil Communautaire les montants des redevances semestrielles avec une augmentation de 10%.

Compte tenu de ces éléments,  
le Conseil Communautaire,  
Après délibération et moins 5 abstentions,

DECIDE une augmentation de 10% de la REOM.

FIXE les montants de la REOM 2014 comme suit :

<b>TARIFS SEMESTRIELS</b>	<b>2014</b>
1 personne	39,97 €
2 personnes	64,00 €
3 personnes	81,99 €
4 personnes	95,99 €
5 personnes et plus	107,97 €
Résidences secondaires	64,00 €
Maison de retraite	535,18 €
Camping	161,78 €
Discothèque	252,38 €
Commerce sans	64,00 €

habitation	
Gîtes et chambres d'hôtes	64,00 €

## **VI. Subventions 2014**

Le Président, sur avis favorable de la Commission générale et suite au débat d'orientation budgétaire, présente le montant à attribuer aux associations d'intérêt communautaire puis aux autres associations et organismes :

\* subventions aux associations d'intérêt communautaire :

Comice agricole : 1 144 €

Jeunes agriculteurs Canton Issy L'Evêque : 1 500 €

Jeunes agriculteurs Canton Bourbon-Lancy : 1 500 €

FNATH Canton Issy L'Evêque: 200 €

FNATH Canton Bourbon-Lancy: 200 €

\* Autres subventions :

UPVLA : 100 €

Rugby activités sport : 1500€

Mission locale : 4690€

C'mobil : 1 000€

Compte tenu de ces éléments,

le Conseil Communautaire,

Après délibération et à l'unanimité des membres présents,

FIXE les montants des subventions 2014 comme précité.

## **VII. Vote des budgets 2014**

### ***A. Budget SPANC***

Vu la délibération du Conseil Communautaire en date du 22 avril 2014 concernant le débat d'orientation budgétaire,

Le Conseil Communautaire,

Après délibération moins 3 abstentions,

VOTE le Budget annexe SPANC de l'exercice 2014 tel qu'annexé à la présente délibération

ARRETE ce budget équilibré en recettes et en dépenses aux sommes suivantes :

Fonctionnement dépenses et recettes : 47 362 €

Investissement dépenses et recettes : 5 420 €

### ***B. Budget OM CCIE***

Vu la délibération du Conseil Communautaire en date du 22 avril 2014 concernant le débat d'orientation budgétaire,

Le Conseil Communautaire,

Après délibération moins 6 abstentions,

VOTE le Budget annexe OM CCIE de l'exercice 2014 tel qu'annexé à la présente délibération

ARRETE ce budget équilibré en recettes et en dépenses aux sommes suivantes :

Fonctionnement dépenses et recettes : 215 100 €

Investissement dépenses et recettes : 65 077 €

### ***C. Budget OM CCBL***

Vu la délibération du Conseil Communautaire en date du 22 avril 2014 concernant le débat d'orientation budgétaire,

Le Conseil Communautaire,

Après délibération et à l'unanimité des membres présents,

VOTE le Budget annexe OM CCBL de l'exercice 2014 tel qu'annexé à la présente délibération

ARRETE ce budget équilibré en recettes et en dépenses aux sommes suivantes :

Fonctionnement dépenses et recettes : 915 056 €

Investissement dépenses et recettes : 1 151 373 €

### ***D. Budget transports scolaires***

M. Drapier souligne que le versement d'une subvention de 193 000€ du budget principal vers le budget à autonomie financière transport scolaire n'est pas responsable de l'augmentation des impôts de la Communauté de Communes.

M. Cénard rappelle que le transport scolaire est une compétence qui a été transférée à la Communauté de Communes sans transfert de fiscalité. Ce budget doit donc être équilibré par une subvention du budget principal.

Vu la délibération du Conseil Communautaire en date du 22 avril 2014 concernant le débat d'orientation budgétaire,

Le Conseil Communautaire,

Après délibération et à l'unanimité des membres présents,

VOTE le Budget à autonomie financière TRANSPORTS SCOLAIRES de l'exercice 2014 tel qu'annexé à la présente délibération

ARRETE ce budget équilibré en recettes et en dépenses aux sommes suivantes :

Fonctionnement dépenses et recettes : 407 120 €

Investissement dépenses et recettes : 61 828 €

### ***E. Budget principal***

Vu la délibération du Conseil Communautaire en date du 22 avril 2014 concernant le débat d'orientation budgétaire,

Le Conseil Communautaire,

Après délibération moins 3 abstentions,

VOTE le Budget principal de l'exercice 2014 tel qu'annexé à la présente délibération

ARRETE ce budget équilibré en recettes et en dépenses aux sommes suivantes :

Fonctionnement dépenses et recettes : 1 697 845 €

Investissement dépenses et recettes : 598 309 €

## **VIII. Points supplémentaires**

## ***A. Subventions du budget principal vers les budgets annexes ou à autonomie financière***

Le Président rappelle qu'afin d'équilibrer certains budgets annexes, il convient de verser des subventions du budget principal vers les budgets annexes :

- SPANC : 7 290 €
- OM Issy L'Evêque : 20 000 €
- Transports scolaires : 193 923 €

Le Conseil Communautaire,

Après délibération et à l'unanimité des membres présents,

DECIDE de verser les subventions précitées aux budgets annexes comme indiqué ci-dessus.

## ***B. Réforme de biens***

Le Président indique aux élus communautaires la nécessité de tenue à jour de l'inventaire des biens immobilisés de la collectivité.

Après vérification, il s'avère que des biens apparaissent encore dans l'inventaire de la Communauté de Communes alors qu'ils ont été mis au rebut, c'est-à-dire considérés comme sans valeur et inutilisables.

Par conséquent ils doivent donc être sortis de l'inventaire de la collectivité.

Le Président demande au conseil communautaire de bien vouloir délibérer sur la réforme des biens concernés qui sont les suivants :

<b>Compte</b>	<b>N°inventaire</b>	<b>Immobilisations</b>	<b>Valeur brute</b>
2032	2007-47	Prestation développement économique	32 090.18 €
2032	2008-52	Prestation développement économique	14 531.40 €
2051	2004-18	Logiciel paie	763.05 €
21782	2009-83	scooter d'occasion VCLIC AA473	600.00 €

Madame Gueugneau demande le contenu de ces prestations de développement économique.

Madame Dagouneau précise qu'il s'agit de prestations réalisées par le cabinet Nérios en 2007/2008 : deux études et la rémunération de personnel pendant 2 ans. Comme ces études n'ont pas été suivies de travaux, il convient de les sortir de l'inventaire.

Le conseil Communautaire après avoir pris connaissance de ces éléments moins 1 abstention

VALIDE la réforme des biens mentionnés ci-dessus

## ***C. Désignation des membres aux différentes commissions***

### **1. Commission finances**

Le Conseil Communautaire, après délibération et à l'unanimité des membres présents a décidé de constituer comme suit la commission des finances:

Président : M. Didier CENARD

Membres :

- Jean-Paul GAUTHIER
- Guy LAVOCAT
- Jean-Pierre RAULO
- Georges ROUSSELET
- Edith PERRAUDIN
- Gilly : Néant
- Guillaume PAQUIER
- Serge NIVOT
- Chantal DAGOUNEAU
- Guy RAYMOND

- Bernard MORLET
- Bruno POUCHELET
- Patrick MOUSSERIN
- Bernard DUFRAIGNE
- Michel LACROIX
- Jean DELIZE
- Corinne BIDOLLET
- René KERGALL
- Yvette PACOT

## **2. Commission développement économique**

Le Conseil Communautaire, après délibération et à l'unanimité des membres présents a décidé de constituer comme suit la commission développement économique:

Président : M. Didier CENARD

Membres :

- Edith GUEUGNEAU
- Jean-Paul DRAPIER
- Guy LAVOCAT
- Jean-Pierre RAULO
- Georges ROUSSELET
- Edith PERRAUDIN
- Cédric DAGUIN
- Nathalie PAGNIER
- Annie RAMEAU
- Dominique SIMONET

- Bernard MORLET
- Jean-Luc BROCHOT
- Patrick MOUSSERIN
- Isabelle CHARLEUF
- Michel LACROIX
- Jean DELIZE
- Christine LIGIER
- Jean-Paul GABRIEL

## **3. Commission culture-tourisme**

Le Conseil Communautaire, après délibération et à l'unanimité des membres présents a décidé de constituer comme suit la commission culture-tourisme:

Président : M. Didier CENARD

Membres :

- Jean-Paul DRAPIER
- Hubert LOUIS
- Alice GUEUGNAUD
- Greet MELIS
- Monique DE TORSIAC
- Edith PERRAUDIN
- Guy DEGOUZEL
- Séverine COMPARET
- Elizabeth KULIK
- Michael FLYNN
- Michel ROY

- Michel ROUSSELET
- Anne-Marie ROY
- Gérard ANDREANI
- Isabelle CHARLEUF
- Françoise CHIGNAC
- Jacqueline TAILLON
- Christine LIGIER
- Paulette LALOI-DEHOUX

#### **4. Commission environnement**

Le Conseil Communautaire, après délibération et à l'unanimité des membres présents a décidé de constituer comme suit la commission environnement:

Président : M. Didier CENARD

Membres :

- |                     |                     |
|---------------------|---------------------|
| -Thomas JOLY        | - Guillaume GUYARD  |
| - Annie DUCROIZET   | - Guy SAMUEL        |
| - Sylvie GOURY      | - Alain BOUET       |
| - Jean-Paul DRAPIER | - Michel LAINE      |
| - Guy LAVOCAT       | - Pascal GONNOT     |
| - Christine PERRIN  | - Thomas LAROCHE    |
| - Georges ROUSSELET | - Bernard DUFRAIGNE |
| - Yves NEANT        | - Sylvain BIDOLET   |
| - Bruno PLANTARD    | - Michel DELORME    |
| - Corinne BIDOLLET  | - Jean-Paul GABRIEL |

#### **5. Commission sociale**

Le Conseil Communautaire, après délibération et à l'unanimité des membres présents a décidé de constituer comme suit la commission sociale:

Président : M. Didier CENARD

Membres :

- |                      |                     |
|----------------------|---------------------|
| -Yvette PACOT        | - Philippe BONDAZ   |
| - Annie DUCROIZET    | - Dominique BERTHOT |
| - Bertrand SOTTY     | - Isabelle CHARLEUF |
| - Nadine HUVE        | - Françoise CHIGNAC |
| - Edith PERRAUDIN    | - Anne Marie FRISOT |
| - Christine LIGIER   | - Chantal DAGOUNEAU |
| - Claudette GRIVIAUD | - Patrick LHUILIER  |
| - Bernadette BOULOT  |                     |
| - Elisabeth JOUVE    |                     |
| - Sylviane LAINE     |                     |

#### **6. Commission transports scolaires**

Le Conseil Communautaire, après délibération et à l'unanimité des membres présents a décidé de constituer comme suit la commission transports scolaires:

Président : M. Didier CENARD

Membres :

- |                        |                     |
|------------------------|---------------------|
| - Murielle HUCHET      | - Mathieu REVERET   |
| - Bertrand SOTTY       | - Françoise CHIGNAC |
| - Marie-Claude LAMBERT | - Jean DELIZE       |
| - Edith PERRAUDIN      | - Corinne BIDOLLET  |
| - Maurice BOURRACHOT   | - Eric GUERESSE     |



- Nathalie TALPIN
- Christelle GAUTHE
- Séverine BAILLY
- Richard BASSLER
- Bernadette CLEMENT

- Bernard DUFRAIGNE

## **7. Commission aménagement du territoire**

Le Conseil Communautaire, après délibération et à l'unanimité des membres présents a décidé de constituer comme suit la commission aménagement du territoire:

Président : M. Didier CENARD

Membres :

- |                        |                     |
|------------------------|---------------------|
| -Thomas JOLY           | - Bruno POUCHELET   |
| - Jean-Paul DRAPIER    | - Patrick MOUSSERIN |
| - Edith GUEUGNEAU      | - Bernard DUFRAIGNE |
| - Alice GUEUGNAUD      | - Sylvain BIDOLLET  |
| - Guy DEGOUZEL         | - Jean DELIZE       |
| - Marie-Claude LAMBERT | - Corinne BIDOLLET  |
| - Serge BRIET          | - Jean-Paul GABRIEL |
| - Guillaume PAQUIER    |                     |
| - Serge NIVOT          |                     |
| - Xavier VAUGON        |                     |
| - Isabelle TSAO        |                     |

## **8. Commission travaux**

Le Conseil Communautaire, après délibération et à l'unanimité des membres présents a décidé de constituer comme suit la commission travaux:

Président : M. Didier CENARD

Membres :

- |                       |                     |
|-----------------------|---------------------|
| -Jean-Paul GAUTHIER   | - Catherine JOLY    |
| - Sylvie GOURY        | - Daniel PERRAUDIN  |
| - Christine PERRIN    | - Franck BOUCHER    |
| - Robert MAUPAS       | - Bernard DUFRAIGNE |
| - Christophe GAILLARD | - Michel LACROIX    |
| - Maurice BOURRACHOT  | - Jean DELIZE       |
| - Eric BOUDOT         | - Corinne BIDOLLET  |
| - Serge NIVOT         | - René KERGALL      |
| - Christian PAUTET    |                     |

### ***D. Encart publicitaire livret hôpital***

Le Président informe le Conseil Communautaire que le centre hospitalier de Bourbon-Lancy a sollicité la Communauté de Communes concernant la réalisation d'un livret d'accueil de l'Etablissement. Il propose à la Communauté de Communes l'insertion d'un encart publicitaire.

Il précise ensuite que suite à la demande faite en conseil communautaire le 22 avril, le tarif a été négocié avec l'hôpital. Celui-ci s'élève à 445€ HT pour 1/8<sup>ème</sup> de page.

Compte tenu de ces éléments, le Conseil Communautaire, après délibération et moins 3 abstentions, accepte de prendre un encart publicitaire dans le livret de l'hôpital pour le montant indiqué précédemment.

## **IX. Questions diverses**

Le Président rappelle les dates des prochaines commissions

### **Lundi 28 avril 2014 :**

14h : Commission d'Appel d'Offre

16 h : Travaux : RDV bâtiment Frizot, zone du Vigneau, route de Saint Aubin à Bourbon Lancy

### **Mardi 29 avril 2014 :**

18h : Finances

18h30 : Culture & Tourisme

19h : Environnement

19h30 : Social

20h : Transport scolaire

20h30 : Aménagement du Territoire

### **Mercredi 30 avril 2014 :**

18h : Développement économique.

**La Séance a été levée à 21h30**

**Le Président,**

**D. CENARD**